

Guide et code de conduite des joueurs

Directives

1.0 À propos de ce guide

La première partie de ce document est une description des directives dont l'objectif est de guider les joueurs et bénévoles durant les matchs afin d'en assurer le bon fonctionnement et ainsi offrir aux membres une expérience enrichissante et sécuritaire de la pratique du pickleball.

La deuxième partie est l'extrait, dans son intégralité, du code de conduite des joueurs de la Fédération québécoise de pickleball.

La dernière section concerne l'utilisation de SportEasy et du site Facebook du club ainsi que le non-respect des consignes.

2.0 Guide

2.1 Règlements du sport

Les joueurs sont invités à prendre connaissance des règles de bases de la pratique du Pickleball. Ces règles sont disponibles sur le site de [Pickleball Canada](#).

2.2 À votre arrivée au gymnase

- Signez la feuille de présence ou avisez le responsable de votre arrivée;
- Faites-vous assigner un numéro par le responsable;
- Participez aux préparatifs du gymnase (ex. : montage des filets, sortir les objets obstruant, passer le rouleau sur les terrains extérieurs, etc.).

Il est impératif d'être ponctuel aux activités.
--

2.3 Sur le terrain

- Ne donnez pas de conseil aux autres joueurs sans leur consentement.
- Annoncez le pointage avant chaque service.
- Appel de ligne :
 - a. Les joueurs appellent les lignes de leur côté du terrain, et ce, le plus fidèlement possible;
 - b. Respectez les décisions prises par l'équipe situées du côté de la réception;
 - c. Aucun joueur ne doit remettre en question un appel de l'adversaire;
 - d. Les spectateurs ne font pas d'appels de ligne;
 - e. Tous les appels « OUT » ou « FAUTE DE PIED » doivent être faits instantanément. C'est-à-dire, avant que l'adversaire ne retourne la balle;
 - f. Si vous et votre partenaire ne pouvez pas déterminer si une balle est en jeu ou hors-jeu, ou que vous êtes en désaccord sur un appel de ligne, **le bénéfice du doute ira à l'équipe adverse**;
- Durant une activité libre, des joueurs de différent calibre peuvent s'affronter. Il est important d'ajuster son jeu en fonction du calibre des autres joueurs.

2.4 Entre les matchs

- Déposez votre bouteille d'eau dans un endroit sécuritaire et qui ne nuit pas au jeu;
- À la fin du temps alloué ou au son de l'alarme de la minuterie, se rendre à la fiche de match la plus proche;
- Se rendre rapidement à son terrain désigné;
- Une fois sur le terrain, équilibrer les équipes, au besoin;
- Après un certain délai, un joueur manquant à l'appel sera remplacé par un joueur sur le banc;
- Avant le début de la partie, le responsable indique le numéro de la partie en cours et démarre la minuterie;

2.5 Avant de partir

- Remettre les balles prêtées par le club;
- Participer à remettre le gymnase dans son état initial;
- N'hésitez pas à vous adresser au responsable pour toute situation problématique.

2.6 Sécurité

- Les joueurs sont encouragés à porter des lunettes de protection, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour éviter les blessures.
- Durant la saison estivale, ne jouez pas sur un terrain mouillé.
- Quand la balle d'un terrain adjacent se retrouve sur votre terrain, criez immédiatement « BALLE ». Récupérez-la et regardez d'où elle vient puis retournez-la au joueur qui vous fait signe en prenant soin de bien diriger la balle.
- Ne traversez jamais derrière un terrain pendant une partie en cours. Attendez la fin de l'échange, car ceci dérange le jeu en cours, en plus vous pourriez ainsi causer un accident.
- Pour renvoyer une balle haute, tournez ou pivotez en deux étapes pour aligner la balle. Pédaler à reculons peut provoquer de graves accidents.
- Si quelqu'un tombe ou se blesse sur le terrain, tous ARRÊTENT de jouer. Il y a des sachets de glace au Collège Trinité et une trousse de premiers soins au parc Duquesne.
- Si vous êtes près de votre partenaire avec une opportunité de faire un « smash » où que vous risquez de le frapper, arrêtez le jeu. Laissez tomber la balle. **Perdez le point.** Restez conscient de l'endroit où se situe votre partenaire à tout moment. Vous et votre partenaire devriez appeler « MOI » ou « TOI » avant de frapper la balle.

3.0 Code de conduite¹

Pour bénéficier de façon optimale de la pratique du sport ou du loisir, le joueur, l'athlète, la participante ou le participant doit avoir une attitude et un comportement qui découlent du plus pur esprit sportif ou de camaraderie. L'important n'est pas de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont elle ou il pratique la discipline (sportive ou de loisir). Elle ou il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu. Pour obtenir le maximum de plaisir, tout joueur, athlète, participante ou tout participant devra :

- a. Jouer pour s'amuser en se rappelant que la pratique du sport ou du loisir n'est pas une fin, mais un moyen;
- b. Observer rigoureusement les règles du jeu et la charte de l'esprit sportif;
- c. Accepter et respecter en tout temps les décisions des officiel (le) s;
- d. Respecter en tout temps les officiel (le) s, les adversaires et leurs partisans qui ne doivent pas devenir des ennemis;
- e. Toujours rester maître de soi;
- f. Avoir une conduite exemplaire sur et hors plateaux en utilisant un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphème;
- g. Respecter son entraîneur et ses dirigeants et suivre leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraires à son bien-être;
- h. Engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire;
- i. Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme;
- j. Refuser et ne pas tolérer l'usage de drogues, de médicaments ou de quelconque stimulant dans le but d'améliorer la performance;
- k. Savoir qu'aucun comportement d'abus, de harcèlement, de négligence, de violence ou tout comportement inapproprié n'est toléré, et signaler sans délai à l'entraîneur ou à une personne en situation d'autorité tout acte de cet ordre commis à l'endroit d'une autre personne ou à son propre égard;

¹ Code de conduite de la Fédération québécoise de pickleball

- l. Utiliser les réseaux sociaux, internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse des collègues, entraîneurs et dirigeants, ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre;
- m. S'assurer que chacun soit traité avec respect et équité.

4.0 Utilisation de la messagerie et des médias sociaux

L'usage et l'utilisation de Sport Easy et du site Facebook du club sont réservés exclusivement à l'organisation des activités du Club. Les débats, les messages personnels, les promotions ou la publicité tout comme les référendums, sont strictement interdits et ne seront pas tolérés.

5.0 Non-respect des consignes

En cas de non-respect du Code de conduite du club, le ou les membres fautifs s'exposent à des sanctions. Ces sanctions peuvent être mineures telles qu'un avertissement ou plus importantes allant jusqu'à l'expulsion du ou des membres fautifs.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété exclusive du Club de pickleball de Saint-Bruno-de-Montarville et ne peuvent être utilisées, reproduites ou divulguées, sauf sous autorisation écrite du propriétaire. La personne à qui cette autorisation est donnée est d'accord pour protéger le document et son contenu contre la perte, le vol ou les dommages à son intégrité.